

Conseil Municipal

Réunion du 16 juin 2021

20h00

Ordre du jour 1/2 :

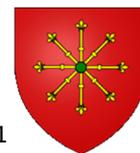
Désignation du secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2021

Communication du Maire

Délibérations :

- CCPC - Accord pour l'adhésion de la Communauté de communes Pévèle Carembault au Syndicat mixte « Nord-Pas-de-Calais Numérique » au titre de sa compétence « usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif »
- SIVOM du Grand Sud : rapport d'activité 2020
- Convention avec l'ANTAI pour la mise en œuvre du processus de verbalisation électronique
- Subvention exceptionnelle à une association
- Prescription de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Subvention « amendes de police » - Aménagement et sécurisation de la rue Louis Marga (RD94a)
- Convention d'utilisation des créneaux scolaires à la piscine communautaire d'Orchies
- Tarifs de la Restauration Scolaire et de la Garderie
- Création d'un poste de contractuel à temps non-complet (19h00) au sein de la commune de Louvil
- Création d'un poste de contractuel à temps non-complet (20h00) au sein de la commune de Louvil



Ordre du jour 2/2 :

(Suite des Délibérations :)

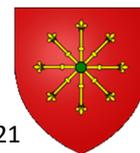
- Décisions relevant de la délégation de signature du Maire
- Questions diverses

Agenda

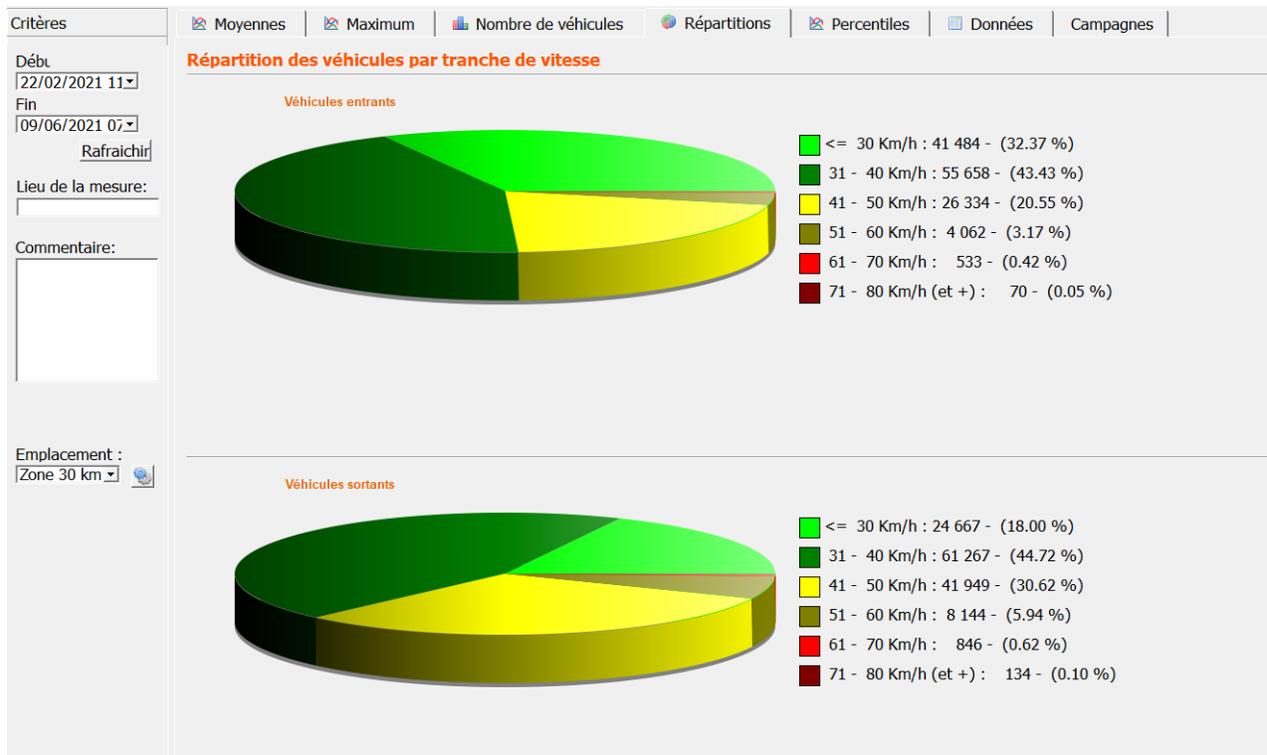


Le mot de Madame la Maire

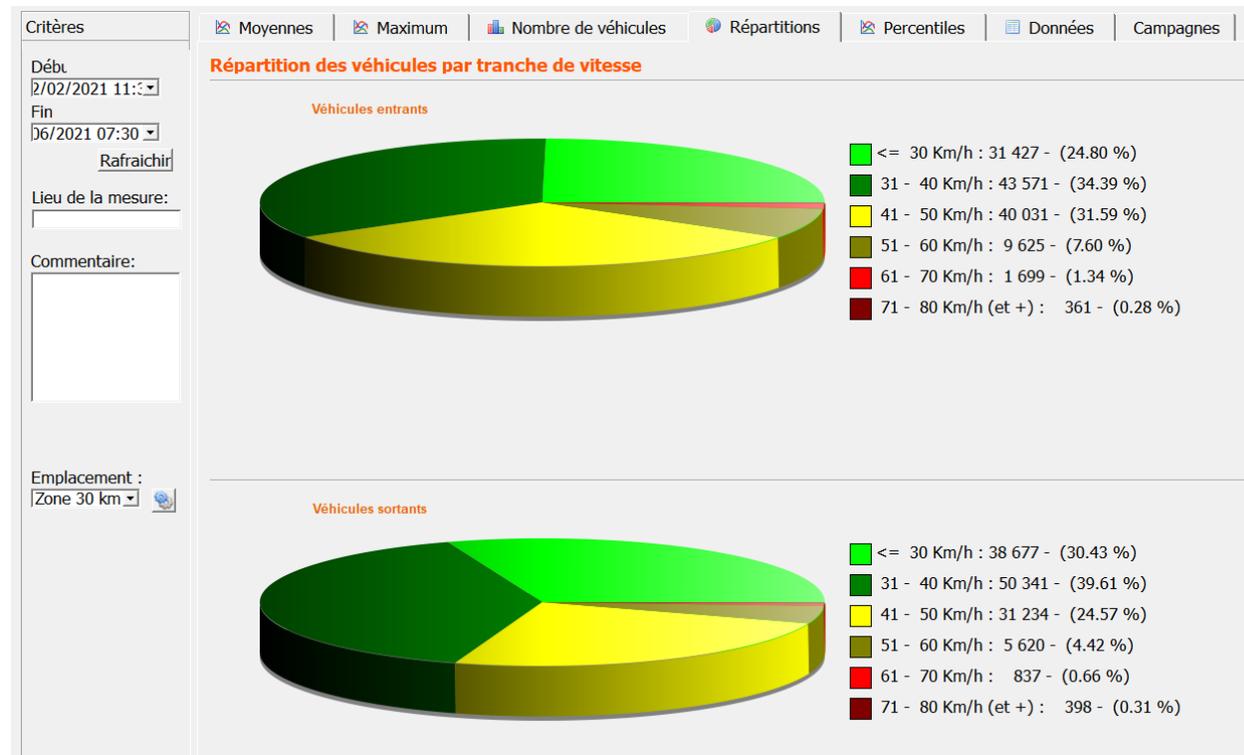
- Point vaccination - Centre de Pont-à-Marcq
- Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin
- Point état civil
- Travaux dans la commune
- Clos de la couture
- Moustiques
- Radars pédagogiques



Les radars pédagogiques: répartition par tranche de vitesse



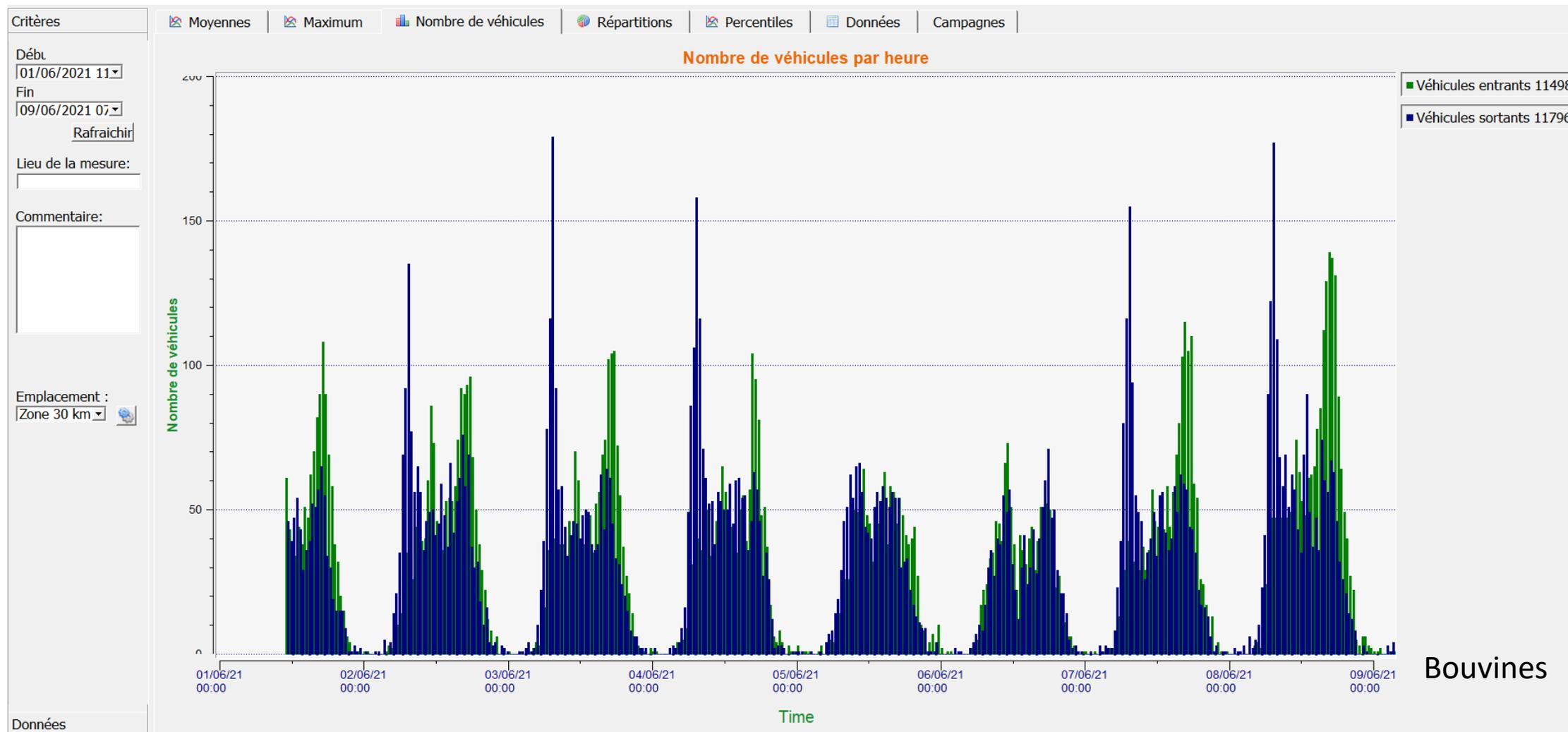
Bouvines



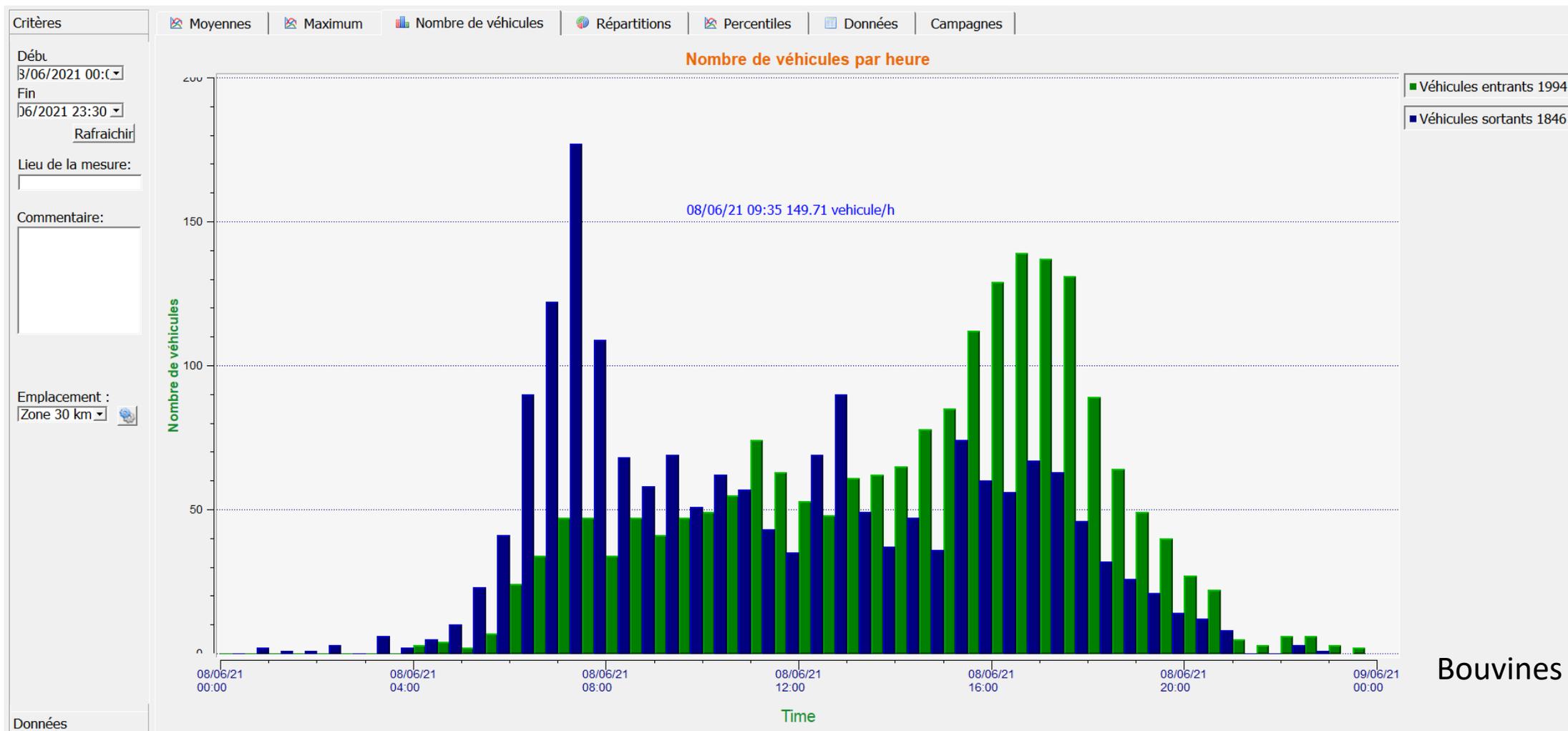
Frête



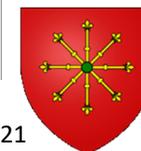
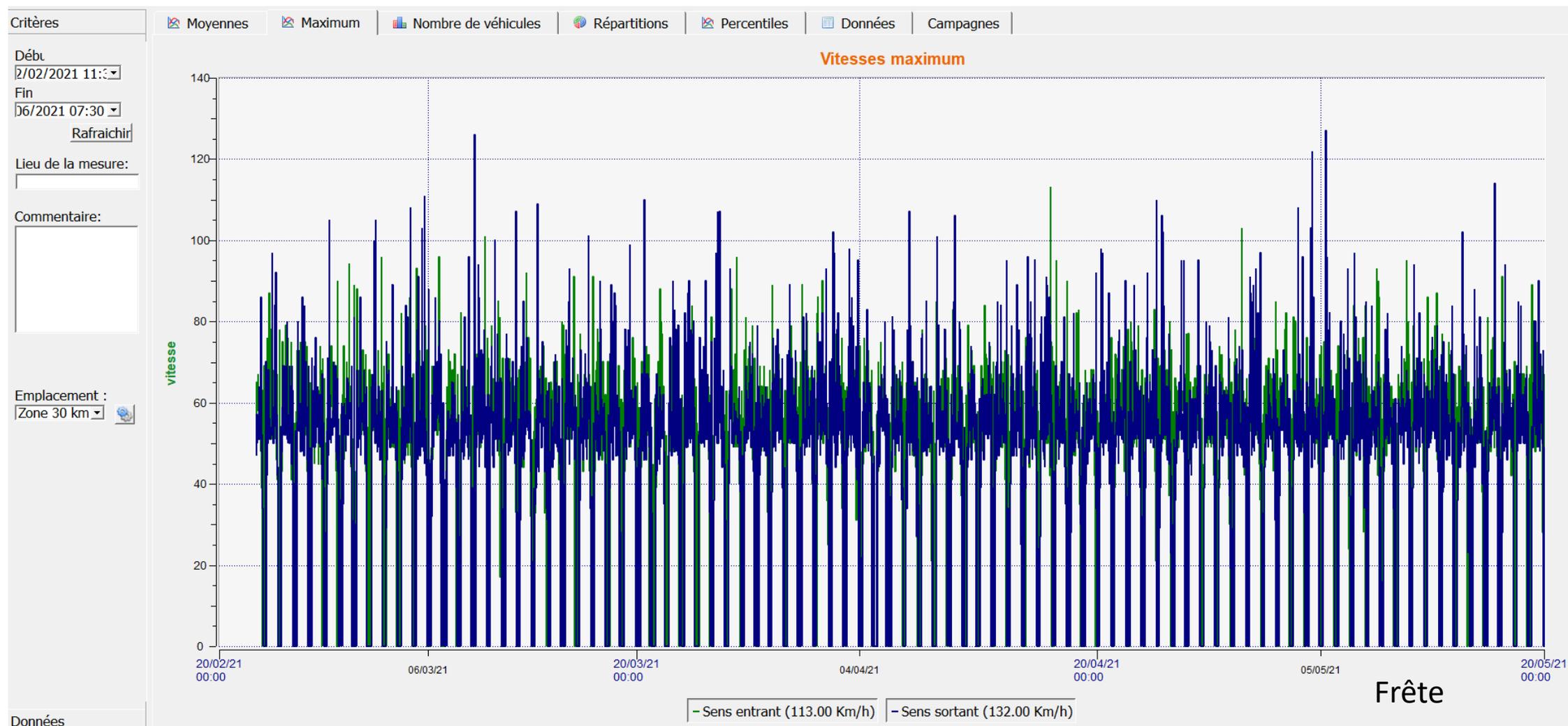
Les radars pédagogiques: nombre de véhicules par heure



Les radars pédagogiques: nombre de véhicules par heure



Les radars pédagogiques: vitesses maximum



Accord pour l'adhésion de la Communauté de communes Pévèle Carembault au Syndicat mixte «Nord-Pas-de-Calais Numérique» au titre de sa compétence «usages numériques / NTIC en matière de numérique éducatif»

- L'environnement Numérique de Travail (ENT) est un service éducatif numérique offrant à chaque membre de la communauté éducative un accès dédié, sécurisé et simplifié, aux informations et outils dont il a besoin pour son activité, mis en œuvre par les collectivités territoriales en lien avec l'Education Nationale
- L'objectif de la CCPC est de pouvoir mettre en place un ENT, Environnement Numérique de Travail, à travers notamment l'adhésion à un groupement de commandes avec la Région et le Département compétents en matière d'ENT respectivement pour les lycées et les collèges



SIVOM Grand Sud: rapport d'activité 2020

- Les compétences principales du SIVOM sont la réduction des nuisances causées par les avions de l'aéroport de LILLE-LESQUIN, et la veille sur le projet de Contournement de la métropole Lilloise, ainsi que sur les rapports d'infrastructures du territoire Pévèle-Mélantois-Carembault.



Convention avec l'ANTAI pour la mise en œuvre du processus de verbalisation électronique

- Il s'agit pour la commune de se doter d'un terminal individuel sur lequel saisir les infractions qui sont transmises de manière dématérialisée au Centre National de Traitement de Rennes (CNT). L'avis de contravention est ensuite envoyé automatiquement au domicile du titulaire de la carte grise.
- La collectivité doit acquérir les équipements de verbalisation et les prestations d'installation, d'assistance, de maintenance et de formation auprès d'un prestataire. Le matériel devant répondre aux normes de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).



Subvention exceptionnelle à une association : A4LELM

- L'association A4LEML : Association 4L des Etudiants en Médecine de Lille, a sollicité l'obtention d'une subvention exceptionnelle auprès de notre commune
- Cette association a son siège sur Louvil et est représentée par un Louvilois
- Elle a pour but de participer à des actions pour la santé et la prévention dans le cadre du 4L Trophy
- En contrepartie de cette subvention de 200€, elle propose une action éducative auprès des élèves de l'école Henri Millez sur le thème de la santé



Modification de la prescription n°1 du Plan Local d'Urbanisme

- Instauration d'une servitude dite PAPAG (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global) sur le secteur d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) repris au Plan Local d'Urbanisme sous le numéro 2.
- Corriger des erreurs matérielles existantes dans le règlement graphique du Plan Local d'Urbanisme
- Modifier quelques éléments du règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme
- Engagement d'une procédure de concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

- Selon la loi ALUR, les EPCI sont compétents en matière de PLUi, soit à partir du 27 mars 2017, soit par un nouveau transfert de droit de cette compétence à partir du 1^{er} janvier 2021
- La loi 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la date de prise de compétence de plein droit du PLUi a été reportée au 1^{er} juillet 2021
- Une minorité de blocage s'étant dégagée, le transfert de compétences n'avait donc pas eu lieu en 2017
- Le Conseil Municipal doit se prononcer à nouveau sur le transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Pévèle Carembault



Subvention « amendes de police »

Aménagement et sécurisation de la rue Louis Marga (RD94a)

- Le projet d'aménagement et de sécurisation de la rue Louis Marga sur la RD94a qui traverse une partie de la commune a pour objectif la réduction de la vitesse des usagers de cette route
- Le Conseil Départemental doit répartir le produit des amendes de police sous forme de subventions allouées aux projets permettant de sécuriser les voiries



Convention d'utilisation des créneaux scolaires à la piscine communautaire d'Orchies

- La CCPC met à disposition de la commune et plus précisément de l'école Henri Millez de Louvil, les équipements de la piscine d'Orchies pour l'accueil de classes au cours de l'année scolaire
- La surveillance du bassin est assurée par du personnel qualifié
- La commune de Louvil s'engage, à prendre en charge le coût des créneaux scolaires de l'école publique Henri Millez: transport et entrées



Tarifs de la restauration scolaire et de la garderie

- Révision à compter du 1^{er} septembre 2021 la tarification de la cantine et de la garderie de la façon suivante :
- Cantine :
 - 3,40€ le repas (lorsque la surveillance le midi est de 1h30)
 - 3,95€ le repas (lorsque la surveillance le midi est de 2h)
- Garderie :
 - Matin: 1,20€ de 7h30-8h20
 - Après-midi : 0,60€ la demie-heure entamée entre 16h et 18h30
 - Après 18h30 : 5€ par quart d'heure entamé



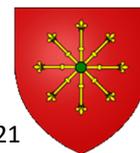
Création d'un poste de contractuel à temps non complet

- Il est nécessaire de créer un emploi d'agent de service en milieu rural non titulaire à temps non complet (19h hebdomadaires) en raison d'une réorganisation du service scolaire et périscolaire à venir à l'occasion de la rentrée scolaire 2021-2022
- Il exercera les fonctions d'agent de service dans le domaine scolaire et périscolaire et devra justifier d'une expérience professionnelle dans un poste similaire
- La rémunération est fixée sur la base de l'échelle indiciaire du grade d'adjoint technique appartenant au cadre d'emploi d'adjoint technique territorial (ATT)



Création d'un poste de contractuel à temps non complet

- Il est nécessaire de créer un emploi d'agent de service en milieu rural non titulaire à temps non complet (20h hebdomadaires) en raison d'une réorganisation du service scolaire et périscolaire à venir à l'occasion de la rentrée scolaire 2021-2022
- Il exercera les fonctions d'agent de service dans le domaine scolaire et périscolaire et devra justifier d'une expérience professionnelle dans un poste similaire
- La rémunération est fixée sur la base de l'échelle indiciaire du grade d'adjoint technique appartenant au cadre d'emploi d'adjoint technique territorial (ATT)



Décisions relevant de la délégation de signature du maire



Questions diverses



L'agenda prévisionnel

- 18 juin : commémoration de l'Appel du 18 juin
- 24 juin : don du sang à Templeuve
- 20 et 27 juin: élections départementales et régionales
- 2 juillet : inauguration médiathèque Jean-Jacques Bruno
- 5 juillet : repair café
- 13 juillet : feu d'artifice
- 14 juillet : cérémonie
- 19 août : don du sang à Templeuve
- 2 septembre : rentrée des classes
- 4 septembre : réunion de présentation des travaux de la rue du chêne
- Prochaine réunion du conseil municipal : 13 octobre 2021

